



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 23/12/2008

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 décembre 2008
D - 20080650

Aujourd'hui Lundi 22 décembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (***présent jusqu'à 18 h 15***), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

Suspension de séance à 20 h
Reprise de la séance à 21 h

LISTE DES PRESENTS ET D'EXCUSES COMPLEMENTAIRES A PARTIR DE 21 H

Etaient Présents :

M. Jean Marc GAUZERE

Excusés supplémentaire :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU

***Avenant n° 3 à la convention du 27 août 1999 passée avec
les jeunes de Saint Augustin. Autorisation. Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention en date du 27 août 1999, la Ville de Bordeaux a mis à la disposition de l'Association « Jeunes de Saint-Augustin » différents immeubles communaux destinés au fonctionnement de l'Association.

Cette convention avait une durée égale à celle de la convention de partenariat signée le 12 mars 1999. Cette dernière ayant été renouvelée, il convient par avenant, de prolonger d'une durée égale, la convention de mise à disposition.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 décembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION
« JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN », MAISON DE QUARTIER
REMISE DES BIENS A LA VILLE
ET MISE A DISPOSITION DE L'ASSOCIATION**

Les soussignés

La Ville de Bordeaux représentée par Monsieur Hugues MARTIN, agissant en sa qualité d'Adjoint au Maire habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal de ladite Ville en date reçue en Préfecture de la Gironde le

D'une part,

Et,

L'Association « Jeunes de Saint-Augustin », représentée par Monsieur Denis LACAMPAGNE, agissant en sa qualité de Président, habilité aux fins des présentes par une délibération prise par le Conseil d'Administration en date du

D'autre part,

ARTICLE 1 : DUREE ET FIN DE LA CONVENTION

La convention du 27 août 1999 est renouvelée pour une période égale à la convention de partenariat conclue pour une durée de 3 ans à compter du 19 avril 2008.

ARTICLE 2 : MODIFICATION

Aucune autre modification n'est apportée à la convention du 27 août 1999.

ARTICLE 3 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes les parties déclarent faire élection de domicile à savoir :

Monsieur Hugues MARTIN, es qualité, en l'Hôtel de Ville
Monsieur Denis LACAMPAGNE, aussi es qualité, au siège social de l'Administration des Jeunes de Saint-Augustin

Fait à Bordeaux en double exemplaire, le

P/la Ville de Bordeaux P/le Maire Hugues MARTIN	P/l'A.J.S.A Le Président Denis LACAMPAGNE
---	---